

Questions orales

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, nous connaissons tous l'importance de Canadair pour l'industrie aérospatiale canadienne et nous sommes fiers de la conception du nouveau Challenger. Aussi, je m'étonne des insinuations du député.

Une voix: Pourquoi ne répondez-vous pas à la question?

M. Blenkarn: Madame le Président, ma question s'adressait au président du Conseil du Trésor. Je suis étonné qu'il n'ait rien dit au sujet de la prudence d'accorder ce prêt.

Compte tenu du problème que le gouvernement s'était attiré avec la Consolidated Computers Incorporated, compte tenu de l'avis que le ministre a reçu du ministre de l'Industrie et du Commerce quant à la rentabilité de cette société ainsi que des conclusions de l'étude que lui a remise la Commission d'expansion des entreprises, le ministre va-t-il demander à la Commission d'effectuer une étude complète au sujet de Canadair, et nous en communiquer le bilan? Va-t-il en outre déposer de nouvelles projections concernant Canadair, afin que nous sachions si nous n'aurons pas sur les bras un autre problème analogue à celui que nous avons connu dans le cas de la Consolidated Computer, comme pourrait le laisser croire l'information qu'il possède actuellement?

M. Johnston: Le député le sait sans doute, madame le Président, lorsque des garanties seront offertes, elles feront l'objet de crédits supplémentaires déposés à la Chambre. Il aura alors amplement l'occasion de poser toutes les questions qu'il voudra aux ministres responsables lors de la séance en comité.

* * *

LE LOGEMENT

LES CONSEILS À DONNER AUX PERSONNES QUI ACHÈTENT UNE MAISON POUR LA PREMIÈRE FOIS

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre chargé du logement. Le ministre prendra demain la parole devant un groupe de discussion réuni par l'une des plus grosses agences immobilières canadiennes pour traiter de la question des capitaux dynamiques et les aspects juridiques de l'achat d'une maison. Le nombre des mises en chantier va chuter cette année encore, au dire même du ministre qui prévoit une diminution possible de 70,000 mises en chantier. Par ailleurs, les taux d'intérêt sont toujours aussi élevés et les taux d'intérêt hypothécaires risquent d'atteindre à nouveau 20 p. 100. Ces chiffres prouvent incontestablement que la politique du ministre contribue à alimenter l'inflation dans le secteur immobilier. Face à cette situation, j'aimerais qu'il nous dise quels conseils il compte prodiguer demain aux citoyens qui acquièrent une maison pour la première fois.

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, quand, en mars dernier, le nombre total

désaisonnalisé des mises en chantier a atteint 242,500, niveau qu'il n'avait pas atteint depuis cinq ans, le député n'a pas jugé bon de poser de question. Nous traversons une période de prospérité. Il refuse d'accepter l'amélioration de la situation dans le secteur du logement, aussi considérable soit-elle. L'an dernier, pour la première fois en cinq ans, le nombre de mises en chantier par rapport à l'année précédente a fait un bond. Je le répète, j'espère que le dynamisme de ce secteur se reflétera dans les chiffres de cette année.

Il y a une chose entre autres que je compte dire aux spécialistes et aux autres personnes présents demain: c'est que j'espère qu'ils feront comprendre aux députés de l'opposition, dont certains ont voté en faveur du bill C-89 hier soir, comme aux députés néo-démocrates qui s'y sont opposés, qu'ils devraient apporter leur soutien à cette loi qui contient des dispositions en faveur des Canadiens qui veulent acquérir une maison pour la première fois.

Une voix: Il brigue le prochain poste de secrétaire parlementaire vacant.

LE NOMBRE DES LOGEMENTS QUI SERONT FINANCÉS GRÂCE AU BILL C-89

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, il est tout à fait opportun que le ministre prenne la parole à un colloque parrainé par une société immobilière parce que seules les sociétés immobilières et les banques profitent de la politique du logement du gouvernement. Je voudrais poser au ministre la question suivante. Ce matin, à l'émission *Canada AM*, il a déclaré que les 15,000 logements dont la construction serait financée grâce au bill à l'étude, le bill C-89, ne représentaient qu'un minimum. C'est la première fois que le ministre communique ce renseignement à la Chambre.

Une voix: Il ne l'a pas communiqué à la Chambre.

M. McGrath: Le ministre peut-il nous dire combien de logements, au total, seront financés grâce au bill C-89 puisque le chiffre de 15,000 qui figure dans la mesure n'est qu'un minimum.

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, je suis ravi que le critique de l'opposition officielle en matière de logement me pose une question sérieuse.

Une voix: Dans ce cas, donnez-lui une réponse sérieuse.

M. Cosgrove: Dans le même esprit, je l'invite à lire le document qui a été déposé avec le budget, intitulé «Le plan complet du budget» à la page 14, paragraphe 4, qui explique en détail comment grâce aux 350 millions de dollars affectés à la construction de logements locatifs à loyer abordable, on entend contribuer à la construction de 15,000 logements, au départ, puis, s'il reste des fonds, en financer d'autres à la fin de cette année ou l'année prochaine.